

Ansell Healthcare Europe N.V.

Riverside Business Park

Boulevard International 55

Block J

B-1070 Brussels

Tel. 32 (0)2-528 74 00

Fax 32 (0)2-528 74 01

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Category III

Le fabricant, établi dans la Communauté Européenne:

**ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS**

certifie que l'Équipement de Protection Individuel (ÉPI) mentionné ci-dessous:

MicroFlex® 93-852



est en conformité avec les stipulations de la Directive 89/686/EEC et avec les normes européennes harmonisées EN420:2003+A1:2009, EN374: 2003, et est identique à l'EPI qui fait l'objet de l'attestation d'examen CE de Type numéro 032/2014/1450 délivré par le laboratoire notifié:

**CENTEXBEL (0493)
Technologiepark 7
B-9052 Zwijnaarde**

est soumis à la procédure stipulée dans l'article 11 point A de la Directive 89/686/EEC à savoir la procédure de système de garantie de qualité CE décrité par les articles R. 4313-57 à R. 4313-61 du code de travail sous contrôle de l'organisme habilité :

**CENTEXBEL (0493)
Technologiepark 7
B-9052 Zwijnaarde**

lundi 4 avril 2016

**Alison Arnot-Bradshaw
Senior Director – EMEA/APAC Regulatory Affairs
Ansell**